

Règlement et consignes "Argo Raid famille" par équipe de 2 Edition 2026 Samedi 2 mai 2026 à Duingt (74)

Article 1 - Objectif de l'événement.....	1
Article 2 - Les épreuves.....	1
Article 3 - Inscription.....	2
Article 4 - Lieu et horaires.....	3
Article 5 - Cartographie et Orientation.....	4
Article 6 - Sécurité.....	4

Préambule

L'événement est organisé par l'association "Argo" domiciliée à DUINGT (74).

Site internet : www.argo.com

Article 1 - Objectif de l'événement

L'événement "Argo le Raid famille" a pour objectif de promouvoir le raid multisport en proposant plusieurs épreuves enchainées notamment de la course d'orientation, du VTT orientation, du canoë, etc.

Vous êtes en équipe de deux composée d'un adulte ou junior (à partir de 16 ans) et d'un enfant (de 8 à 15 ans).

Attention cet événement n'est pas une course mais vous avez pour objectif de marquer 100 points, donc pas de classement, ni de chronométrage.

Article 2 - Les épreuves

Vous allez devoir enchaîner plusieurs épreuves décrites ci-dessous.

Les épreuves :

Course d'Orientation : il faudra trouver le maximum de balises à partir d'une carte IOF. Il y aura un ordre conseillé.

Course d'Orientation Mémo : vous devrez lire une carte fixée sur un mur, la mémoriser et aller chercher les balises indiquées sur la carte. Vous pouvez faire plusieurs aller retour si nécessaire.

Course d'orientation puzzle : Vous allez récupérer des morceaux de cartes que vous devrez reconstituer pour faire la course d'orientation correspondante.

Road book photo : vous avez un enchaînement de photos avec des flèches indiquant la direction que vous devez prendre. Suivez le parcours jusqu'à l'arrivée de cette épreuve.

VTT Orientation : il faudra trouver le maximum de balises à partir d'une carte IOF. Il y aura un ordre conseillé.

Canoë Orientation : vous devez faire le parcours en canoë biplace. A l'aide d'une carte, poinçonner les balises dans l'ordre indiqué.

Run and Bike : Lors de cette épreuve vous n'avez qu'un vélo pour deux. A vous de choisir le plus adapté à vos tailles. Attention le port du casque est obligatoire.

Épreuve surprise : ce sera une épreuve d'adresse.

Les distances et la constitution des épreuves vous seront communiquées ultérieurement.

Article 3 - Inscription

3.1. Les participants doivent s'inscrire en ligne en équipe de 2 sur le site ARGO <https://www.team-argo.com> avant la date limite spécifiée.

3.2. Le montant des frais d'inscription :

- 30€ par équipe entre le 1er janvier 2026 et le 31 mars 2026 inclus
- 35€ à partir du 1 avril 2025.

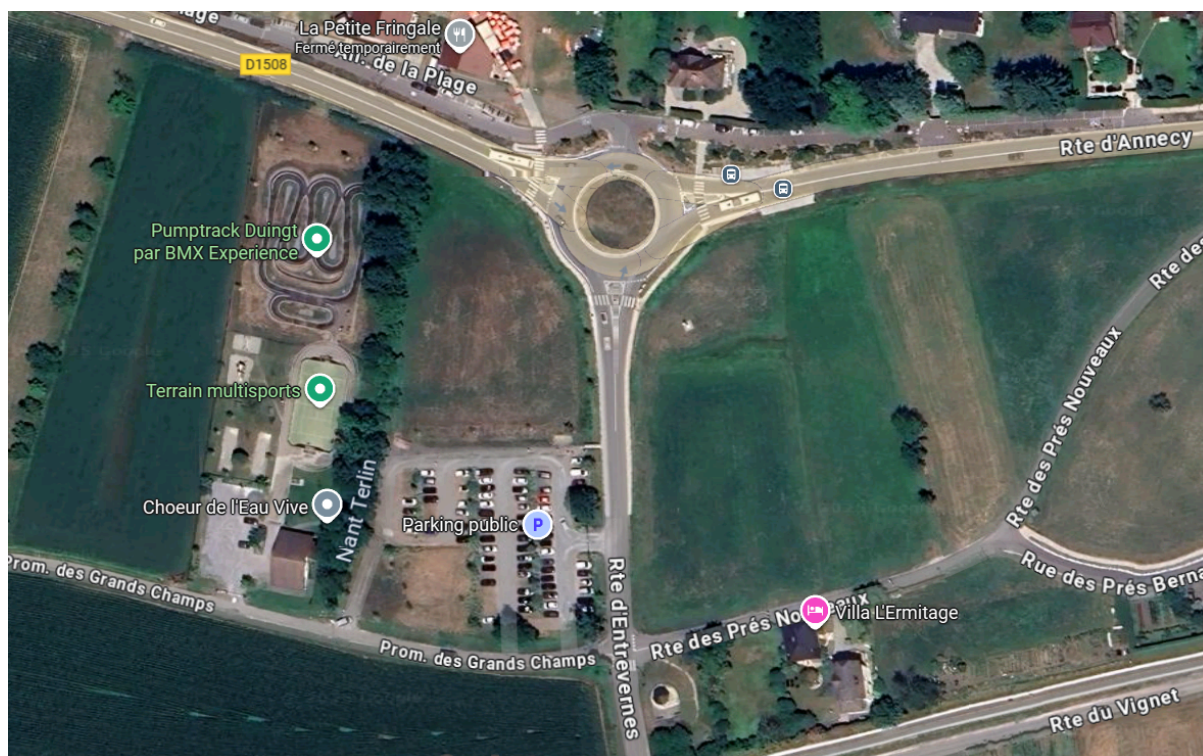
Le nombre de concurrents est limité à 49 équipes.

Article 4 - Lieu et horaires départ / arrivée

4.1. Lieu

L'accueil se fait au terrain multisport de Duingt (74410). dont voici le lien GPS
📍 Terrain multisports

Privilégiez les parkings indiqués sur le plan dont voici le lien GPS 📍 Parking public



4.2. Horaires de départ

L'événement aura lieu le samedi 2 mai 2026.

- Accueil dès 8h30
- Dépose des vtt et casques dans la zone indiquée
- Briefing 9h15
- Départ 9h30
- Arrivée progressive des équipes et sandwich boissons offerts à l'arrivée
- Pour les moins rapides, certaines épreuves seront coupées pour vous permettre de rentrer plus vite.

Article 5 - Cartographie et Orientation

5.1. Chaque participant recevra des cartes détaillées de chaque section. Un passeport sera fourni au départ. Il servira à valider les sections et les points récoltés.

5.2. L'utilisation de GPS est interdite. La boussole est fortement conseillée.

5.3. Les participants sont responsables de leur propre orientation et doivent respecter les règles de sécurité. La circulation n'est pas arrêtée, les véhicules sont donc prioritaires. Les points de passages obligatoires sont dessinés sur les cartes. Vous devez les respecter. Les balises sont à effectuer dans l'ordre indiqué.

5.4 Le débalisage se fera dès que les zones concernées seront hors du temps alloué aux parcours.

Article 6 - Sécurité

6.1. Les participants doivent avoir un téléphone portable chargé pour appeler les secours en cas de besoin.

6.2. En cas de problème, les participants doivent contacter immédiatement l'équipe d'organisation.

6.3. Les équipiers doivent rester constamment ensemble.

Article 7 - Respect de l'environnement

7.1. Les participants doivent respecter la nature environnante et suivre les sentiers indiqués. Les zones en vert kaki sont des zones privées interdites. Les zones hachurées en rouge et les routes couvertes de croix rouges sont interdites.

7.2. Tout déchet est conservé par le concurrent ou doit être correctement éliminé dans les zones prévues à cet effet.

7.3. Pour le ravitaillement à l'arrivée nous ne distribuons pas de gobelets. Prévoyez le vôtre.

Article 8 - Matériel obligatoire

Tout concurrent doit posséder en permanence, au minimum, sur lui ou dans son sac personnel, le matériel suivant :

- une réserve d'eau suffisante
- des réserves alimentaires
- un téléphone portable chargé
- un casque VTT
- tenue adaptée à la météo du jour.

Matériel fortement conseillé :

- une boussole,
- un porte carte vélo,
- une pochette étanche pour téléphone.

L'organisateur se réserve le droit de modifier cette liste en cas de mauvaise météo.

Matériel fourni par l'organisation : canoë, 2 jeux de cartes, ravitaillements et sandwich à l'arrivée.

Article 9 - Annulation de l'évènement

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou d'adapter le règlement à la situation en cours. En fonction des délais et des frais engagés par l'organisation, le meilleur compromis sera recherché pour les concurrents et l'organisateur.

L'annulation de la course pour tout cas de force majeure ou par décision de l'autorité préfectorale ne donne lieu ni à remboursement ni à dédommagement.

Article 10 - Droit à l'image

En participant à cet évènement, le concurrent accepte l'utilisation par l'organisation et ses partenaires de son image pour toute utilisation promotionnelle en rapport avec l'épreuve.

Il accepte en outre la diffusion des images prises pendant l'épreuve sur les sites et les réseaux sociaux de l'organisateur ou de ses partenaires.

Article 11 - Protection des données personnelles

Nous vous informons que les listes d'inscription, les finishers et les images de l'évènement peuvent être publiés sur le site d'arrivée ainsi que sur les sites internet et les réseaux sociaux de l'organisateur.

Pour toute demande de rectification ou de suppression de données, merci de nous contacter à : teamargo74@gmail.com.

Article 12 - Acceptation du règlement

En s'inscrivant à l'évènement Argo le Raid famille, les concurrents acceptent de se conformer strictement à ce règlement.